

Qui est Machiavel? Il n'est pas seulement — et peut-être pas du tout — ce penseur réaliste, qui a congelé les définitions antiques et médiévales de la cité juste, pour leur substituer la rationalité d'une technique politique efficace. L'inventivité propre de Machiavel, loin de mettre en œuvre une rupture radicale, retisse un tissu de multiples héritages. Ainsi son rapport aux exemples et aux modèles traditionnels se nourrit-il de déplacements complexes, que les études de ce numéro explorent sous différentes perspectives. Quel type de transformation Machiavel fait-il subir au texte de *l'ite-live*, et à la notion même d'« exemple » historique? Quel usage fait-il des notions qu'il hérite de la tradition hippocratique et qu'il investit dans une réflexion sur la santé et la maladie politiques? Comment use-t-il de figures et de genres discutés coutumiers? Quels sont les modes d'écriture d'une histoire proprement politique? Loin d'être annulée, on verra qu'à ces différents niveaux la question de la « poéne » politique se trouve au contraire constamment relancée.

Ont participé à ce numéro :

M. Galle-Nikodimov, L. Garbier, D. Moysé, M. Senellart, G. Stéz, F. Verrier, J.-G. Zancarini.

19°
AVRIL
2004

Philosophiques

DOSSIER

Machiavel

[ISSN 02/41 2759]

DOSSIER

La revivification de *Glottol*,
Machiavel, ses sources
et ses lecteurs

Machiavel e Firenze
Les fondements de l'art
politique de Machiavel

Machiavel, modèle de la cité?
Machiavel, lecteur de *l'ite-live*
Machiavel, *l'Amorale*, *Rabbi* et
regards croisés sur une
« solution de continuité »

LES INJOUVABLES
DES CAHIERS
Le concept d'indivisible
du prince et *Le Prince*
de Machiavel Félix Garbier

SITUATIONS
À propos du « droit
de se plaindre »
Inscrivait-il peut-être
la déqualification du droit?

scorpio

CAHIERS

03097

LE CONCEPT HUMANISTE DU PRINCE ET LE PRINCE DE MACHIAVEL

Felix Gilbert

Qui étudie le développement de la pensée politique, et en particulier le tournant pris au début de l'époque moderne en direction du réalisme politique, voit son attention constamment retenue par le passage du chapitre 15 du *Prince*, dans lequel Machiavel lui-même évoque les principes directeurs qui fondent l'ensemble de ses observations¹ : « Il reste maintenant à voir quels doivent être les manières et les gouvernements d'un prince ou avec les sujets ou avec les amis ; et parce que je sais que beaucoup ont écrit à ce sujet, je redoute, en écrivant moi aussi là-dessus, d'être tenu pour présomptueux, m'éloignant, surtout en disputant de cette matière, des ordres d'autrui. Mais mon intention étant d'écrire chose qui soit utile à qui la comprend, il m'a paru plus convenable d'aller droit à la vérité effective de la chose qu'à l'imagination de celle-ci ; et beaucoup se sont imaginés des républiques et des principats qui ne se sont jamais vus ni n'ont été connus pour vrai. Parce qu'il y a si loin de la manière dont on vit à celle dont on devrait vivre que celui qui laisse ce qui se fait pour ce qui devrait se faire, apprend plus vite sa ruine que sa préservation². »

Dans ce passage, Machiavel résume brièvement les principes méthodologiques qui fondent le raisonnement poursuivi dans *Le Prince* puis dans les *Discours*, et trace une ligne de démarcation ferme et sans ambiguïté entre lui-même et ses prédécesseurs « idéalistes », qui cherchaient à adapter et à subordonner la théorie politique à un modèle théologique et métaphysique. Machiavel s'appuya sur des observations et des expériences issues de la pratique politique ; sans une assise purement empirique, il lui paraissait impossible de pénétrer la véritable nature de la politique, de comprendre les lois dissimulées derrière les phénomènes politiques. Du désaveu de la position soutenue par ses prédécesseurs, de l'affirmation et de la défense de la position révolutionnaire qu'il adopta, semble émerger une certaine fierté. C'est comme s'il avait lui-même entrevu la portée considérable des conséquences, demeurées implicites, de l'application d'une méthode réaliste à la sphère de la pensée politique.

1. Dans son édition de *Il Principe*, Lord A. Burd écrit en référence à cette phrase : « Le propos qui suit est le passage le plus important illustrant la finalité poursuivie par Machiavel et sa méthode. » *Il Principe*, Oxford, Oxford University Press, 1891, p. 282.

2. Je cite Machiavel à partir de la traduction anglaise du *Prince* de N. H. Thomson [New York, The Harvard Classics, 1909-14, vol. XXXVII]. La dernière édition critique de Machiavel est : *Tutte le opere storiche e letterarie di Niccolò Machiavelli*, éd. Guido Mazzoni et Mario Casella, Florence, 1929. [*Le Prince*, traduction de Marie Gaille-Nikodimov, Paris, LGF, 2000, coll. « Le Livre de Poche. Classiques de la philosophie », 15, p. 119. Toutes les citations que

Cependant, il est peut-être légitime de tirer une autre conclusion du passage cité. L'attaque lancée par Machiavel contre les théoriciens politiques du siècle précédent³ montre qu'il était tout à fait conscient d'aborder, avec *Le Prince*, un sujet éminemment polémique; par conséquent, une comparaison entre l'œuvre de Machiavel et la littérature qu'il attaqua est susceptible de nous donner un indice sur la genèse du *Prince* et sur la nouvelle orientation de la

3. Burd affirme qu'« on ne sait avec certitude si, à travers les termes "molte si sono immaginate repubbliche...", Machiavel pense essentiellement aux écrits classiques, et notamment à Platon, ou aux manuels politiques du Moyen Âge, comme le *De monarchia* de Dante ou le *De regimine principum* de saint Thomas d'Aquin; il songe probablement aux deux ». Lord A. Burd (éd.), *Il Principe, op. cit.*, p. 282. En revanche, Pasquale Villari considère qu'« il [Machiavel] ne fait pas allusion aux Anciens qu'aux écrivains du Moyen Âge, tels Egidio Colonna et Dante Alighieri, avaient soutenu que le souverain doit avoir toutes les vertus, et avait fait de lui un portrait idéal fondé sur la religion, la modestie, la justice et la générosité » [Villari Pasquale, *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi*, Florence, 1881, II, p. 385]. Ce passage n'est pas contenu dans la traduction anglaise de l'ouvrage de Villari par Linda Villari (Londres, 1892). Je suis enclin à donner raison à Villari, selon qui Machiavel pensait surtout aux écrits humanistes du *Quattrocento*. Cet article est en partie le résultat de recherches fondées sur cette supposition.

Après que le *Journal of Modern History* a accepté cet article, ont été publiées deux études qui traitent de questions proches de son sujet, à savoir le lien entre Machiavel et les écrivains qui l'ont précédé. La première est l'article de Delio Cantimori, « *Rhetoric and politics in Italian humanism* » (*Journal of the Warburg Institute*, 1937, I, p. 83-102). La question de la relation entre Machiavel et l'humanisme y est discutée de manière générale et, à travers l'examen des courants intellectuels présents dans les jardins Orsediani, de véritables points de contact, entre les deux sont mis en évidence.

L'autre est le livre de Allan H. Gilbert, *Machiavelli's « Prince » and his Forerunners: « The Prince » as a Typical Book « de Regimine Principum »* (Durham, University of North Carolina Press, 1938). Comme ce titre paraît suggérer, que les supes du livre de A. H. Gilbert et de mon article sont, presque les mêmes, quelques remarques sur les différences qui existent entre eux semblent s'imposer. L'idée que la relation entre *Le Prince* de Machiavel et le genre du miroir des princes doit faire l'objet d'une enquête constitue le point de départ des deux études. A. H. Gilbert analyse *Le Prince*, chapitre après chapitre, en signalant où se trouvent, dans les écrits de ce genre, des passages d'une nature semblable ou des pensées relatives aux mêmes problèmes. Il ne cherche pas à prouver que ces travaux constituaient des sources pour Machiavel, mais il estime que l'on peut apprendre quelque chose d'eux à propos du climat intellectuel général dans lequel *Le Prince* fut écrit. En outre, la thèse principale de M. Gilbert est que *Le Prince* de Machiavel est composé à dessin comme le sont d'ordinaire les ouvrages de *regimine principum*, de ce genre d'écrit. Il y a deux raisons principales pour lesquelles je diverge des vues de A. H. Gilbert, qui rendent peut-être compte du caractère sensiblement différent des conclusions qu'il cherche à rendre son ouvrage conforme au modèle habituel de ce genre d'écrit sur le prince, la conception et le dessin initiaux (voir la dernière section de mon article, écrit, bien sûr, avant la publication du livre de A. H. Gilbert, où ces problèmes sont discutés en détail). Je diverge aussi de A. H. Gilbert en ce que je m'efforcerai pour ma part d'établir des liens directs entre Machiavel et les écrivains qui l'ont précédé. À cette fin, je considère qu'il est nécessaire de distinguer le genre du miroir des princes en général de la forme spécifique que l'humanisme donna à ce genre d'écrit et de faire une analyse très détaillée des idées humanistes sur les princes et le gouvernement des princes.

Après avoir indiqué ces différences entre le livre de A. H. Gilbert et mon étude, je souhaite dire combien je trouve étonnant cet ouvrage à propos du contexte général dans lequel les idées machiavéliennes se sont développées. Puisque Machiavel n'est pas seulement l'auteur du *Prince*, mais aussi des *Discours*, j'estime qu'il serait très utile de réunir de la même manière les données relatives au « bon état » et aux républiques. Afin de comprendre son réalisme politique, l'étude du « milieu intellectuel » propre aux œuvres de Machiavel me paraît être une voie fort négligée et pourtant très prometteuse. Le fait que trois différentes études fondées sur cette approche aient été publiées en un temps si bref n'est autre que le résultat d'une

théorie politique qu'il impliquait. C'est en effet une expérience commune que la véritable substance d'un débat intellectuel n'est pas pleinement identifiée par ceux-là mêmes qui y prennent part. Des différences d'opinion qui, plus tard, apparaissent être seulement des différences de type « technique » semblent être d'abord profondes et indépassables, tandis que les principes fondamentaux communs aux deux parties leur échappent. Et même lorsque le clivage est aussi profond que les participants à la discussion le supposent eux-mêmes, l'intérêt porté aux mêmes questions crée une certaine relation entre les parties opposées; l'influence d'une ancienne pensée est souvent présente dans une nouvelle théorie, qui l'a combattue et supplantée. Pour cette raison, il n'est peut-être pas sans intérêt de prêter quelque attention à ces écrivains que Machiavel soumit à une critique si tranchante dans *Le Prince*.

Quand Machiavel rédigea *Le Prince*, la pensée humaniste régnait alors en maître. Ce courant avait influencé la théorie politique et produit sa propre littérature politique, tout particulièrement les écrits des humanistes sur le prince, auxquels Machiavel devait penser. Les idées politiques des écrivains humanistes du *Quattrocento* sont toutefois tellement éclipsées par la philosophie politique systématique issue du Moyen Âge et la science politique « réaliste » qui leur a immédiatement succédé, qu'elles n'ont jamais été examinées de manière approfondie jusqu'à aujourd'hui⁴. Puisqu'une enquête sur la littérature du *Quattrocento* consacrée au prince permettrait peut-être de mieux comprendre la singularité de l'ouvrage de Machiavel, il semble justifié de prêter attention à ce domaine négligé et d'entreprendre une étude complète de la conception du prince, telle qu'elle s'est développée dans la littérature humaniste du *Quattrocento*.

Comme nous l'avons dit, lorsqu'il écrivit *Le Prince*, Machiavel fit le choix d'un sujet éminemment polémique. Il était au centre des débats intellectuels de son époque. La nature du principat et des princes est, il est vrai, un sujet

4. L'unique contribution récente à ce sujet est le livre de Carlo Curcio, *La politica italiana del 400* (Florence, 1932). En sus de cette étude stimulante, mais brève, les seules synthèses existantes, qui sont toutes deux incomplètes et dépassées, sont celles de G. Ferrari, *Corso sugli scrittori politici italiani* (Milan, 1862), et de C. Cavalli, « *La scienza politica in Italia* » (*Un Memore dell'U. R. Istituto. Veneto di scienza, lettere ed arti*, 1862, XI, p. 405-59).

La seule tentative comparable à celle qui est ici présentée a été faite par F. von Bizold, « *Republik und Monarchie in der italienischen Literatur des 15 Jahrhunderts* » (*Im Historische Zeitschrift*, 1898, LXXXI, p. 433-468). Je cite par la suite les études qui portent sur des aspects spécifiques de la question lorsque ceux-ci sont abordés. *Il Quattrocento, storia letteraria d'Italia* (Milan, 1933) de Vittorio Rossi et l'ouvrage le plus récent de Giuseppe Toffanin, *Storia dell'umanesimo* (Naples, 1935), proposent des analyses générales de l'humanisme. *L'umanesimo di storia delle dottrine politiche* (Rome, 1936) de F. Battaglia contient une bibliographie qui présente

ancien et sans cesse récurrent dans la littérature politique⁵. Les grandes lignes du débat ont été formulées dans l'Antiquité, dans les divers écrits sur la monarchie⁶; et au Moyen Âge, cette tradition évolua et donna lieu à un genre littéraire à part entière, celui du « miroir des princes », qui survécut jusqu'au XIX^e siècle⁷. Ce genre littéraire, bien que son développement n'ait jamais été complètement interrompu, n'a guère été important dans la première phase du mouvement humaniste italien, et ce n'est que dans la seconde moitié du XV^e siècle que le prince redevint un sujet favori de discussion. Une grande diversité d'écrits apparurent sur le sujet du prince, qui occupa soudainement le centre de la scène intellectuelle⁸. L'intérêt politique se concentra sur lui. Les humanistes qui, pour commencer, avaient presque complètement négligé le sujet, montrèrent soudainement un intérêt très vif à son égard.

5. Les articles de L. K. Born proposent la première analyse scientifique de la littérature du miroir des princes:

- « *The perfect prince according to the Latin peneprists* », *American Journal of Philology*, 1934, IV, p. 20 sq.
- « *The speculum principis of the Carolingian Renaissance* », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1933, XII, p. 583 sq.
- « *The perfect prince, a study in thirteenth and fourteenth century ideals* », *Speculum*, 1928, III, p. 470 sq.

Une bibliographie assez complète de cette littérature du XI^e au XV^e siècle, classée par pays, est proposée dans l'article de L. K. Born « *Erasmus on political ethics* » [*Political Science Quarterly*, édition de l'œuvre d'Erasmus, *The Education of a Christian Prince* (New York, Columbia University records of civilization, 1936)]. On trouvera d'utiles remarques à propos des questions générales suscitées par ce genre du miroir des princes dans le chapitre introductif de Wilhelm Kleinke, in *Englische Fürstenspiegel vom Policraticus Johannis von Salisbury bis zum Basiliakon Doron König Jacobs I.*, in *Studien zur englischen Philologie*, Heft 90, Breslau, 1937.

6. Voir la note 14 de cet article et les remarques de Born dans son article précité, *Revue belge de philologie et d'histoire*, XII, p. 583.

7. *Ibid.*, XII, p. 584.

8. La bibliographie de Born, qui figure dans l'article publié dans *Political Science Quarterly*, XLIII, cite les écrits suivants du *Quattrocento*:

- Leonardo Bruni, *De studiis et litteris*, pour Battista de Malatesti d'Urbino (v. 1444).
- Aeneas Sylvius Piccolomini, *Letzte à Sigismund du Tynol* (1443) et *De liberorum educatione*, pour Ladislaus de Hongrie (1449).
- Francesco Filelfo, *De morali disciplina et Lettre à Giovan Sforza* (v. 1481).
- Baptista Sacrus Platina, *Principis Diatyposis* (v. 1481).
- Joannes Iovianus Pontanus, *De regni et regis institutione et De institutione rei publicae* (v. 1494).
- Bracciolini Poggio, *De principis principis* (1504).
- Niccolò Machiavelli, *Il principe* (1513).

Selon G. Gaïda, la date à laquelle le livre de Platina a été écrit devrait être corrigée - entre 1465 et 1468 (*L'Histoire des papes de Platina*, « Introduction », in Muratori L. A., *Rerum italicarum scriptores*, 1913, III, I, xiii). Diomede Carafa, *De regis et boni principis officio* (v. 1480) et écrits plus anciens se consacrent principalement à l'éducation des princes, tandis que ceux de la seconde moitié du siècle traitent de la nature du gouvernement princier, souligne plus encore l'intérêt croissant à l'égard de ces problèmes au cours du *Quattrocento*.

L'explication de ce phénomène réside dans les courants politiques présents en Italie, dont la description est une étape essentielle pour une étude de la littérature humaniste sur le prince⁹.

La défaite de l'empereur dans sa lutte contre le pape avait entraîné avec elle la disparition des conceptions politiques universalistes du Moyen Âge, et ce fut en Italie que l'évolution du climat politique et intellectuel fut d'abord le plus vivement perceptible. En effet, après l'élimination de l'empereur et du pape, il n'y avait pas de pouvoir central en Italie et la vie politique et sociale italienne était dépourvue de tout fondement idéologique ferme. La conception médiévale d'un ordre politique universel et agencé sur le modèle organique, n'était plus compatible avec l'indépendance totale dont jouissaient, dans les faits, les différents États en Italie; et ce fut cette situation et le besoin qui en découlait d'une nouvelle orientation de la pensée, qui rendirent possible l'humanisme et déterminèrent le cours de son développement, particulièrement dans le domaine de la pensée politique. En raison de cet état de fait, l'intérêt politique des humanistes se tourna d'abord vers le républicanisme - le républicanisme des cités-États italiennes; en effet, là où survivaient des formes de gouvernement autocratiques, les dirigeants tenaient théoriquement leur autorité de l'Empire et c'est par lui qu'ils cherchaient à asseoir légalement leur position. Dans ces cas, le lien avec le système politique du Moyen Âge survivait, du moins en théorie. Mais dans le cas des cités républicaines d'Italie, aucun lien ne les attachait à l'État-monde du Moyen Âge; dans l'histoire politique de l'Occident, elles représentaient la première apparition, depuis l'Antiquité, de l'État autonome et auto-suffisant. Comme telles, elles constituaient inévitablement à la fois le centre principal d'intérêt et la difficulté majeure des théoriciens politiques de cette époque. La célèbre formule de Bartolo, *Civitas sibi princeps*, qui rendit possible l'inclusion des cités républicaines d'Italie dans le système du droit romain¹⁰, est le fruit d'une tentative pour conférer au nouvel état des choses une forme juridique. Mais les événements politiques pesèrent d'un poids encore plus lourd que cette motivation théorique pour orienter l'intérêt sur les républiques. En effet, les républiques avaient mené une lutte victorieuse contre l'empereur; elles, et nulle autre, étaient devenues les éléments politiques et économiques décisifs en Italie. Penser à l'Italie du XIV^e siècle, c'est penser à ses cités républicaines: Florence, Siennese, Venise, Pise, Gènes. Toutefois, tandis que la

9. La *Cambridge Medieval History* [vol. VII, 1 et 2], ainsi que la *Geschichte des späteren Mittelalters* [Munich, 1903, p. 306 sq.] présentent des récits détaillés de l'histoire italienne au cours des *Trecento* et *Quattrocento*. Le contraste entre l'Italie républicaine et l'Italie monarchique et les différences de nature entre les princes du *Trecento* et ceux du *Quattrocento* ont été décrits pour la première fois dans le premier livre de Jacob Burckhardt, *La Civilisation de la Renaissance en Italie* [traduction anglaise de la 15^e édition par S. C. Middleton, Londres, 1929]. Je cite Burckhardt à partir de la récente *Gesamtausgabe* allemande, vol. V [Berlin et Leipzig, 1930], qui livre le texte original sans modification [*La Civilisation de la Renaissance en Italie*, trad. de H. Schmitt, préf. de R. Klein, Paris, LGF, 1986, coll. « Biblio essais » (NDT)].

10. Wolff Cecil N. Sidney, *Bartolus of Sassoferrato*, Cambridge, Cambridge University Press, 1912, p. 115, 121 et 143.

pensée politique associée à – et issue de – ce développement bourgeois-capitaliste, était encore en gestation, l'aspect politique de l'Italie commença à changer. Une période de stagnation et de régression fit suite à un temps d'expansion économique à l'échelle mondiale. L'Italie se replia sur elle-même et du grand nombre d'États italiens émergèrent un groupe de pouvoirs puissants, qui renversèrent les plus petits et les plus faibles et les réduisirent à la dépendance. Correspondant à cette modification de la distribution du pouvoir en Italie et à sa concentration dans les mains des États les plus puissants, un changement eut lieu au sein des États eux-mêmes. Le pouvoir eut tendance à se concentrer dans les mains d'un petit nombre de familles ou d'une seule. La vague démocratique avec laquelle le XIV^e siècle débuta fut suivie d'une période de réaction, et au cours du XV^e siècle, l'autocratie devint la forme de gouvernement prédominante en Italie. Seule Venise, parmi les États les plus importants, conserva les formes d'une aristocratie républicaine. Les Visconti avaient établi l'autocratie avec une telle fermeté à Milan que, lorsque leur lignée fut éteinte, l'opposition au gouvernement de Francesco Sforza fut promptement vaincue. A Florence, le *Quattrocento* vit l'ascension des Médicis, qui préservèrent l'apparence d'une forme républicaine de gouvernement, mais parvinrent peu à peu à réunir entre leurs mains tous les éléments essentiels du pouvoir. Mais le changement le plus important dans l'univers des États italiens eut lieu au sud. Après une période de discordes et de dissensions internes, l'ordre fut rétabli à Naples; le royaume napolitain assumait de nouveau un rôle actif comme l'une des grandes puissances en Italie. Ainsi, aux côtés des cités-États bourgeoises et capitalistes, qui étaient devenues le modèle prédominant dans l'Italie du Nord et du Centre, un État monarchique, territorial et féodal réaffirmait sa prééminence au pouvoir politique; et son seigneur, Alfonso d'Aragon tirait sa légitimité du prestige attaché à une ancienne dynastie héréditaire.

Telle fut l'évolution politique qui suscita un nouvel intérêt à l'égard des princes. Ses conséquences furent que la pensée des humanistes, initialement «républicaine», devint «monarchique»¹¹. Mais il était évident qu'une nouvelle sorte de prince avait vu le jour en Italie¹². Le *condottiere*, qui fondait une dynastie, et la famille, qui conquerrait progressivement une position déterminante dans sa propre cité, étaient des phénomènes qui ne pouvaient se produire qu'au sein d'un monde antarcique d'États entièrement indépendants. La théorie politique était confrontée au problème de légitimer cette nouvelle sorte de prince et de l'assimiler au concept médiéval de monarchie, toujours présent. Le nouvel intérêt à l'égard des princes impliquait l'existence de problèmes nouveaux et inédits.

11. On devrait, bien sûr, se souvenir que Florence était le centre de l'humanisme et qu'en raison de ce fait, le républicanisme y fut plus fort et survécut plus longtemps que ne peut l'expliquer le statut historique de la cité-État républicaine dans le système italien. Toutefois, l'évolution soulignée dans ce texte, caractéristique pour l'ensemble de l'Italie, détermina le déplacement de la pensée politique vers de nouveaux centres d'intérêt.

II

Nous avons dit que l'étude des courants politiques présents dans l'Italie du *Quattrocento* était une étape nécessaire pour mener à bien notre tâche principale, la description et l'analyse des écrits humanistes sur le prince. Cependant, en proposant cette description de la situation politique et en montrant la relation entre les événements politiques et l'intérêt renouvelé à l'égard des princes et du principal, il semble que nous soyons déjà parvenus à une opinion sur le sujet contraire à celle couramment avancée. En effet, le verdict sévère de Machiavel, cité précédemment, a souvent été repris; il est généralement admis que l'aiguillon de la conviction politique fait défaut aux écrits politiques des humanistes et que ceux-ci étaient éloignés de la réalité, étrangers à elle¹³; or, en attirant l'attention sur l'évolution politique qui a conduit les humanistes à s'emparer de la question du prince, il semble que nous mettons au contraire en évidence l'existence d'une relation directe entre la littérature de ce genre et les conditions politiques dans lesquelles elle a été écrite. Une telle démarche, cependant, ne cherche pas à signifier plus que cela: l'impulsion initiale est venue de la réalité. Au-delà, seule une étude détaillée de leurs écrits permet de déterminer jusqu'où les humanistes ont été influencés par la réalité, et dans quelle mesure leurs écrits étaient imprégnés de réalisme, avant que Machiavel ne fasse de celui-ci le principe fondateur de sa pensée politique. Cela ne peut être évalué qu'en découvrant si ces écrits sont plus qu'une reprise d'idées connues et traditionnelles, ou encore s'ils s'écartent du mode traditionnel et contiennent une pensée nouvelle et originale. Par conséquent, notre travail, qui consiste à examiner la littérature humaniste sur le prince, se décompose clairement en deux parties: premièrement, étudier ces écrits en relation avec leurs modèles littéraires et tenter de discerner ce qui, en eux, est nouveau et original et ce qui est traditionnel; puis examiner de manière plus approfondie les aspects à travers lesquels ces écrits s'éloignent de la tradition, en prêtant attention de manière spécifique à la relation qu'ils entretiennent avec la situation politique de leur temps. Ainsi pourrions-nous tenter de découvrir s'ils forment un élément dans la chaîne qui mène au réalisme machiavélien.

Il est indubitable que la nature de ces écrits est, dans l'ensemble, abstraite. Comme nous l'avons déjà signalé, deux courants théoriques se sont rencontrés dans les écrits humanistes sur le prince. Tout d'abord, parce que ce sont des œuvres humanistes, ces écrits renvoient à l'Antiquité; ils étaient principalement destinés à reproduire des idées antiques. D'autre part, ils faisaient partie de la littérature du miroir des princes, qui existait déjà depuis plusieurs siècles. À la différence de celui du «bon citoyen» ou du «meilleur État», le problème du «bon prince» ne trouvait dans l'Antiquité aucun modèle

13. Voir von *Bybold F.*: «Die [...] Leistungen, die der Humanismus auf dem Gebiet der Staatslehre, aufzuweisen hat, gehören zweifellos zu den schwächsten Seiten dieser... Literatur», in *Republik und Monarchie in der italienischen Literatur des 15. Jahrhunderts*, in *Historische*

littéraire faisant autorité¹⁴. L'influence antique pouvait se manifester dans la manière d'aborder et de traiter des aspects particuliers du problème. Mais le « miroir du prince accompli » médiéval était l'unique modèle disponible pour le traiter dans son ensemble¹⁵.

Le portrait médiéval du prince n'était pas toujours resté le même et avait connu des modifications¹⁶. Évoluant d'abord de manière limitée, en insistant sur la signification religieuse de la fonction du prince, il s'était enrichi du concept de prince comme membre gouvernant d'un corps vivant. Ensuite, à la fin du XIII^e siècle, il avait subi une transformation fondamentale, essentiellement en raison de l'effet produit par la doctrine politique d'Aristote, et il avait tenté d'englober l'ensemble des institutions politiques, en parti-

14. Il est certain que la littérature du miroir des princes a son origine dans l'Antiquité, et que le monde antique a produit un nombre assez important de traités appartenant à cette catégorie [voir *Ueberweg, Grundriss der Geschichte der Philosophie*, esser. Teil: *Die Philosophie des Altertums*, éd. K. Praechter, Berlin, 1926, p. 27]. Cependant, ce ne sont pas des travaux de grand intérêt; seul un petit nombre incarne le genre de manière pure, et aucun ne pourrait prétendre à l'autorité d'un grand nom (le *Secretum secretorum*, sans aucun doute doté d'une grande influence sur le miroir des princes médiéval ne figure pas dans les traductions humanistes des œuvres d'Aristote [voir Gilbert A. H., « Notes on the influence of the *Secretum secretorum* » in *Speculum*, 1928, III, p. 84-98]. Les deux écrits qui sont le plus fréquemment mentionnés par les humanistes – *Le Discours à Nicoclès* d'Isocrate et un traité de Dion de Pruse – étaient même considérés par eux comme des ouvrages sans importance et que l'on peut s'en passer. En outre, il y avait des modèles classiques pour des ouvrages sur l'éducation d'un prince, comme la *Cypédie* de Xénophon et l'*Institutio Traiani*, attribué à Plutarque. De manière générale, voir le chapitre sur les « Théories antiques de l'art de gouverner », dans l'introduction de K. Born à son édition de *L'Éducation d'un prince chrétien* d'Erasme [op. cit., p. 44-93].

15. Au cours du siècle et demi qui s'étend entre l'âge d'or du miroir des princes médiéval et les écrits humanistes sur le sujet, aucun nouvel aspect essentiel n'apparaît dans la conception du prince. L'intérêt à l'égard de cette question ne disparaît certainement pas totalement durant la période « républicaine » de l'humanisme. Le simple fait qu'une partie des humanistes vivaient dans des cours princières et dépendaient des princes pour leur moyen d'existence contribua à faire perdurer cet intérêt (surtout après que la lettre de Pétrarque à Francesco di Carrara et celle de Salutati à Carlo de Durazzo ont fourni des exemples d'une attitude bienveillante envers les princes de la part des personnalités phares de l'humanisme, des les premiers temps de ce mouvement). La tâche pratique d'éduquer les enfants du prince fut souvent confiée aux humanistes de cour. Ainsi, l'éducation des princes devint un sujet humaniste. Dans ce domaine, Guarino [voir Bertoni Giulio, *Guarino da Verona*, Genève, 1921] et Vittorino da Feltra [voir Woodward W. H., *Vittorino da Feltra and Other Humanist Educators*, Cambridge, Cambridge University Press, 1905] étaient généralement considérés comme les figures les plus influentes. Voir aussi Woodward W. H., *Studies in Education during the Age of the Renaissance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1924.

Les humanistes de cour estimaient aussi naturellement qu'il leur incomrait de se présenter comme les défenseurs et les champions du gouvernement princier. La question de savoir si César était un « tyran » ou un « véritable prince » constituait la ligne de partage entre les humanistes « monarchistes » et les humanistes « républicains », et la discussion à ce sujet se poursuivait tout au long des XIV^e et XV^e siècles; le débat, cependant, ne déboucha pas sur un examen réellement approfondi de la question (le choix de l'une ou l'autre option n'est en aucun cas, comme l'affirme Burchard, un critère pour déterminer le caractère médiéval ou moderne d'une conception. Voir à ce propos :

– la préface de A. von Martin à son édition du traité de Coluccio Salutati, *Des tyrans, in Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, Heft 47, Berlin, 1913, p. 38 sq.
– Walser E., *Poggius Florentinus Leben und Werke*, in *Beiträge zur Kulturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, Leipzig, 1914, vol. XIV, p. 164-173;
– et en général, Gundolf Friedrich, *The Mantle of Caesar*, trad. de J. W. Hartmann, New York, 1928, p. 139 sq.

16. Voir, à propos de la période médiévale, l'article de Born cité ci-dessus, « The perfect prince, a study in thirteenth and fourteenth century ideals », *Speculum*, op. cit., III, p. 502 sq.

culier ses dimensions militaire et judiciaire. C'est sous cette forme extrêmement développée, à travers laquelle l'influence de l'Antiquité était déjà perceptible, qu'il exerça par la suite son influence. L'exemple le meilleur et le plus accompli de cette évolution est le travail d'Egidio Colonna¹⁷. *Elle est*

L'ouvrage d'Egidio couvrait un champ immense, ce qui fut probablement la raison principale de sa popularité. Egidio cherchait à traiter exhaustivement de son sujet. Il voulait ne laisser de côté aucun aspect. Il a traité de la personnalité du prince mais aussi du principat comme institution; il a abordé le caractère du prince, l'organisation de sa cour et de sa maisonnée comme l'objet de l'État¹⁸ et de son administration¹⁹, y compris l'art de la guerre²⁰.

Cependant, bien que son ouvrage s'apparente à un manuel, le dogmatisme rigide d'Egidio est essentiellement une attitude médiévale. Le caractère médiéval du livre est tout d'abord manifeste à travers sa méthode. Egidio argumente de façon strictement déductive, à partir de propositions et d'hypothèses générales sur la nature de l'univers. D'autre part, les concepts du christianisme médiéval imprègnent son œuvre. À ses yeux, l'existence terrestre et sociale de l'homme doit être pensée de part en part en relation avec sa vie dans l'au-delà. De cette hypothèse, il déduit la place du prince dans le monde. Le prince est l'intermédiaire entre Dieu et l'homme. Egidio déduit la plupart des attributs qu'il requiert pour les rois et le gouvernement royal de cette affirmation. Il déclare, par exemple, que l'ambition du prince ne devrait pas être l'acquisition du pouvoir, de l'honneur ou de la richesse, mais qu'il doit plutôt chercher à développer en lui-même les qualités qui le rendront aptes à remplir ses fonctions religieuses. Egidio élabore peu à peu le système chrétien d'une éthique princière²¹. Le prince, dit-il, doit être un exemple pour ses sujets, à la fois dans la conduite privée de sa vie et dans l'organisation de sa cour et de sa maisonnée. Ainsi, lorsque Egidio décrit l'organisation de la maisonnée d'un prince, il dépeint simplement la manière dont un foyer modèle devrait être dirigé selon les préceptes religieux²². Il déduit les devoirs politiques du

17. Sur l'importance de l'œuvre d'Egidio, voir Charles H. McIlwain, *The Growth of Political Thought in the West*, New York, Macmillan, 1932, p. 338-43; à propos de la grande popularité du livre d'Egidio, voir J. Roeder, *Das Fürstenbild in den mittelalterlichen Fürstenspiegeln auf französischem Boden*, Münster, 1933, p. 56 sq.; voir aussi Born, « The perfect prince, a study in thirteenth and fourteenth century ideals », *Speculum*, op. cit., III, n. 1, p. 488 et, en général, R. W. and A. J. Carlyle, *A History of Medieval Political Theory in the West*, Falmouth et Londres, 1928, vol. I. Je cite l'œuvre d'Egidio dans l'édition romaine de 1556 [Felix Gilbert fait ici allusion à l'ouvrage *De regimine principum* d'Egidio, ou *Gilles de Rome* (ND17)].

18. C'est-à-dire le maintien de la justice. La section consacrée à la justice se trouve dans le livre III, section 2, où est également faite la distinction entre le *rex* et le *tyrannus*.

19. L'institution des conseillers, leur sélection et l'emploi qui est fait d'eux sont abordés au livre III, section 2, chap. xvii-xx.

20. Il en est question dans une section particulière, qui suit de près Végèce, à la fin de l'ouvrage, livre III, section 3.

21. Dans la première partie du livre I, Egidio montre qu'un roi ne devrait pas convoiter des biens mondains; les seconde et troisième parties traitent des vertus qu'un roi devrait avoir. La classification des vertus dans les quatre premiers chapitres du livre I, section 2, révèle clairement l'influence d'Aristote.

22. C'est le thème du livre II. Le caractère universellement applicable des règles qui y sont établies est souligné par ce propos qui revient constamment : « Quod decet omnes cives et maxime reges et principes ».

prince des principes de la justice naturelle, auxquels le prince lui-même était tenu de se conformer et qu'il était de son devoir de faire appliquer²³.

En comparant le traitement qu'accorde Egidio à ce sujet à celui qu'en proposent les humanistes, l'on est tout d'abord frappé par l'absence apparente d'un quelconque trait commun. Les écrits de ces derniers sont surtout caractérisés par les éléments qui distinguent la pensée politique humaniste de celle du Moyen Âge. L'orientation religieuse de la vie politique ne prédominait pas comme avant. Ainsi, tandis que la récompense d'un bon souverain était, pour Egidio, une position exceptionnelle dans la hiérarchie de l'autre monde, la récompense, aux yeux des humanistes, était la gloire. Ce n'est que l'un des exemples de la manière dont les humanistes abandonnèrent les motifs religieux dans leur théorie politique. En outre, les humanistes fondèrent leur analyse sur une base nouvelle. Ils firent reposer leurs arguments sur l'exemple historique en lieu et place de la déduction théorique abstraite. Les exemples historiques qu'ils employaient étaient, bien sûr, exclusivement empruntés au monde antique, en particulier à l'histoire de Rome²⁴, et l'Antiquité modelait toute leur spéculation politique. Cependant, au-delà de ces aspects typiquement humanistes, une étude attentive de ces écrits sur le prince met en évidence des aspects qu'ils partagent avec la conception médiévale. Comme les auteurs médiévaux, les humanistes tentèrent de découvrir une norme et de décrire le prince idéal. Dans les deux cas, les qualités de ce prince idéal étaient déterminées par une conception politique fondamentalement pacifique et dénuée de réalisme : les tâches du prince du *Quattrocento* étaient exclusivement limitées, comme celles de son prédécesseur médiéval, à l'administration de la justice et au maintien de la paix. En accord avec ce principe fondamental, le roi juste et bon, entouré de sages conseillers, et respectueux de la loi, demeura l'idéal du *Quattrocento*. Si l'on met de côté cette attitude fondamentale commune, il est possible de repérer une influence directe d'Egidio sur la littérature du *Quattrocento* consacrée au prince, et tout particulièrement dans les œuvres des deux écrivains qui traitèrent le plus complètement du sujet : le *De vero principe*²⁵ de Platina (1421-1481) et le *De regno*²⁶ de Francesco Patrizi (1412-1494). Ces auteurs, comme Egidio, ont abordé tous deux la question de la personnalité du prince et le

principat comme institution et de ce fait, il existe une certaine ressemblance entre leurs œuvres et la sienne. Le traitement exhaustif proposé par Egidio était devenu une sorte d'étalon, que tout traité ultérieur sur le sujet devait reproduire. Toutefois, les ouvrages de Patrizi et de Platina manifestent tous deux certains écarts caractéristiques. Patrizi élargit les frontières de son sujet grâce à une section consacrée à l'éducation du prince, dans laquelle il faisait de l'art de la guerre un élément nécessaire de la formation du prince. Chez Platina, les problèmes de l'administration de l'État sont examinés en relation avec l'éthique, et dans une certaine mesure comme des exemples pratiques de l'application des vertus. Cela montre que la question de la personnalité du prince importait plus que l'aspect institutionnel. Les écrits plus brefs, comme ceux de Maio²⁷, Poggio²⁸, Pontano²⁹ et Beroaldus³⁰, se bornent à traiter de la personnalité du prince et ne sont rien de plus que des catalogues de vertus.

Ainsi, avec l'introduction d'une nouvelle méthode d'approche et l'omission de la motivation religieuse, l'insistance sur le catalogue des vertus est l'aspect principal qui distingue ces écrits humanistes de leurs antécédents médiévaux. Il n'est pas difficile d'expliquer pourquoi les humanistes se concentrèrent sur le sujet des vertus princières et le développèrent à la manière dont il était formulé dans les miroirs des princes médiévaux. L'explication réside dans l'influence du monde classique. En se restreignant à la composition de catalogues de vertus, les écrivains pouvaient se conformer de près aux modèles antiques et adopter les motifs fournis par Aristote dans l'*Éthique à Nicomaque* ou par Cicéron dans le *De Officiis*. Sous cette influence, le catalogue humaniste des vertus acquit un nouvel aspect et finit par être différent de ceux du Moyen Âge. Des vertus purement mondaines prirent leur place aux côtés des vertus religieuses et suscitèrent même plus d'intérêt qu'elles³¹ ; en outre, ces vertus mondaines n'étaient considérées que du strict point de vue de leur effet, leurs avantages et désavantages étant soigneusement évalués. Cela est particulièrement vrai pour la vertu de *liberalitas*, désormais perçue comme un moyen d'affirmer la position du dirigeant. La question de savoir si un prince devait s'efforcer de se faire craindre ou aimer était discutée comme une question d'ordre pratique et séculier ; et bien que l'idéalisme traditionnel déterminât invariablement la réponse qui lui était apportée,

23. Egidio : «*Scendum est regem et quemlibet principatum esse medium inter legem naturalem et positum*», *De regimine principum*, op. cit., p. 314.

24. Alors que l'usage d'arguments historiques est une caractéristique générale de ces écrits humanistes, la référence exclusive à l'histoire romaine à cette fin est habituellement le signe d'une tendance politique déterminée. Voir Baron H., «*La rinascita dell'etica statale romana nell'umanesimo fiorentino del Quattrocento*», in *Civiltà moderna*, 1935, VII, p. 21 sq.

25. J'ai utilisé une édition de 1608, imprimée à Francfort. Sur Platina, voir l'introduction de G. Gaia à *L'Histoire des papes* de Platina, in Muratori L. A., *Rerum italicarum Scriptores*, op. cit.

26. J'ai utilisé une édition de 1567 imprimée à Paris. Sur ce livre, voir l'article de G. Chiarelli, «*Il De Regno di Francesco Patrizi*», *Rivista internazionale di filosofia del diritto*, 1932, XII, p. 716-738]. Malheureusement, je n'ai pu consulter F. Battaglia, *Enza Silvio Piccolomini e Francesco Patrizi, due nobili del Quattrocento* (Florence, 1937).

27. Maio Giuniano, *De maiestate* (manuscrit italien 1771, à la Bibliothèque nationale de France).

28. Poggio Bracciolini (le jeune), *De Officiis principis liber*, Rome, 1504.

29. *De principe*, in Giovannini Pontano, *Opera omnia solum oratione composita*, Venise, 1518, vol. I.

30. «*De optimo statu libellus*», in Filippi Beroaldi, *Verba opuscula*, Basilea, 1515, p. 123-133.

31. Egidio propose un catalogue de vertus relativement simple : les vertus cardinales (*prudentia, iustitia, fortitudo, temperantia*) sont suivies de huit vertus mineures (*magistralitas, magnanimitas, et* enfin, des douze passions. La discussion exhaustive menée sur les vertus dans le *De regno*, V-VIII de Patrizi, qui comporte un exposé complet de psychologie antique, présente pour sa part environ une cinquantaine de vertus et de vices. Platina, de son côté, n'en énumère qu'un petit nombre, guère plus que les vertus principales – *prudentia, iustitia, fides, fortitudo, modestia*

lui-même la considérait comme particulièrement importante et originale – est consacrée au maintien du prince⁴⁰. Pontano affirme que les gestes du prince, sa manière de parler, le son de sa voix et même son habillement et ses manières à table – l'ensemble de sa vie, en fait – doivent être soumis à des règles précises, énoncées dans le plus grand détail⁴¹; l'optique de Pontano consiste à affirmer que le respect accordé au prince est déterminé par son allure et son maintien extérieurs. Il doit s'élever au-dessus de ses sujets par la stricte observance d'un cérémonial élaboré. C'est une réponse superficielle à la question de l'essence du pouvoir princier, mais c'est un point de vue qui correspond tout à fait au souci extrême de la forme caractéristique de la Renaissance et dont témoignent les prescriptions cérémonielles énoncées dans les listes de préséance à la cour, apparues en Italie à cette époque⁴².

Mais, ce qui révèle le plus clairement l'influence de la réalité politique est l'intérêt déclinant pour l'aspect institutionnel du problème et l'attention croissante des écrivains à la personnalité du prince. En effet, cette nouvelle attention correspondait tout à fait au caractère imitoyable du principal agent. L'approche en termes purement personnels est peut-être plus visible dans l'ouvrage de Maïo que dans n'importe quel autre⁴³. Cet ouvrage est en même temps une bonne illustration d'un écrit étroitement lié à une situation politique déterminée. Sa finalité première – démontrer qu'un dirigeant de l'époque, Ferrante de Naples, devait être considéré comme l'incarnation du prince idéal – le distingue du reste de la littérature consacrée au prince. Maïo visait cet objectif lorsqu'il organisa le contenu de l'ouvrage. Il débute chaque chapitre par la brève description d'une vertu spécifique; il démontre ensuite que cette vertu est nécessaire à un prince qui gouverne, à l'aide de citations empruntées à des auteurs de l'Antiquité, et clôt le chapitre par l'évocation de quelque exploit ou événement de la vie de Ferrante illustrant la mise en pratique de cette vertu particulière. Il y a bien sûr, dans cette façon

de traiter les choses, une bonne dose de flatterie humaniste. Ceci apparaît très clairement lorsque le portrait idéalisé de Maïo est comparé au caractère du véritable Ferrante, qui n'était certainement pas idéal. Cependant, le travail de Maïo ne se réduit pas à un vain panégyrique. Il fait une réelle tentative pour passer en revue de manière assez complète les événements historiques du règne de Ferrante et pour les évaluer. Cette tentative l'a conduit, bien évidemment, à énoncer des jugements d'une fausseté évidente et à attribuer à Ferrante des intentions manifestement irréelles⁴⁴. Toutefois, Maïo avait une certaine intuition de la signification historique d'événements particuliers. Dans sa section consacrée à «La Justice», par exemple, il traite de manière approfondie du renversement des pouvoirs féodaux à Naples et de l'établissement d'un gouvernement central fort, et il en fait avec beaucoup de justesse l'événement le plus important du règne de Ferrante⁴⁵. Maïo considère chaque événement historique comme la conséquence pure et simple de la personnalité du prince. L'histoire n'est plus contrôlée par l'intervention de Dieu ou par des puissances surnaturelles; le seul facteur décisif est désormais la personnalité du prince. Le point de vue de Maïo illustre une conception de l'histoire généralement acceptée à son époque. Il montre que la tendance de la littérature du *Quattrocento* sur le prince à mettre l'accent sur les aspects personnels du problème s'enracinait dans l'individualisme historique de l'époque.

Toutefois, en dépit de ces dimensions, qui témoignent de l'emprise de la politique contemporaine sur les écrits humanistes, la conception idéaliste demeura, comme nous l'avons dit, globalement inchangée; et bien qu'on puisse identifier aisément des moments où se posent des problèmes pratiques⁴⁶, il n'y a pas trace d'un réalisme convaincu et l'on ne trouve pas non plus une estimation du facteur de puissance et des fins égoïstes qui dominent la vie politique. Ceci est d'autant plus étrange qu'un courant réaliste existait de manière avérée au *Quattrocento* et que les écrivains, lorsqu'ils avaient des finalités pratiques en vue, connaissaient et employaient le vocabulaire d'un réalisme sans nuance. Au sein de la littérature sur le prince, le *De regis et boni principis officio* de Diomedes Carata (1406-1487) en constitue un

40. Pontano, *De principe*, in *Opera omnia soluta oratione composita*, op. cit., p. 95. Il déclare que s'il avait du temps, il écrirait un traité spécifique sur ce sujet, dont on avait, selon lui, grand besoin.

41. Pontano, *De principe*, in *Opera omnia soluta oratione composita*, op. cit., p. 41 sq.

42. Voir à ce propos :
– l'introduction de Philipp Funk à sa traduction de Piercardillo Decembrio, *Leben des Filippo Maria Visconti*, Iena, 1913, p. 29;
– Satow Ernest, *Guide to Diplomatic Practice*, 3^e éd., Londres, 1932;
– et en général : Burckhardt Jacob, *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, op. cit., p. 260 et 262.

43. Je cite cet ouvrage dans l'édition originale [Bibliothèque nationale, manuscrits italiens, 1711]. Sur Maïo, consulter :
– l'article de E. Percopo, «Nuovi documenti su gli scrittori e gli artisti dei tempi angioisici», *Archivio storico per le province napoletane*, 1894, XIX, p. 140 sq.
– Tommaso Persico, *Gli scrittori politici napoletani dal 1400 al 1700*, Naples, 1912, p. 68-75;
– l'article de G. Lojaceo, «L'opera inedita di Gianrico Maïo e il concetto del principe», *Atti della R. Accademia di scienze morali e politiche di Napoli*, 1891, XXIV, p. 329 sq. (cet article contient des extraits du traité de Maïo).

44. C'est le cas lorsqu'il déclare que, par vertu, Ferrante a soutenu Rhodes contre les Turcs (chap. VII, «*Beginnita della majestade*»). De même, au chapitre XI, «*Amatore della verita*», il est affirmé que Ferrante, pour respecter une promesse, n'a pas répondu à un appel de Volterra, et partant, a renoncé à la possibilité de se rendre lui-même maître de l'Italie.

45. Maïo : «*Ha tota et extincta omne fattione mala et perditione, tota omne scditia partitita, omne discordia publica et omne guerra civile et intestina, non sono piu capo populi, ma uno capo uno titolo, uno standardo solo una anima...*» *De majestate*, op. cit., chap. XVII, «*Pietas de re*».

46. Des cas pour lesquels le catalogue des vertus était utilisé pour débattre de problèmes purement pratiques ont déjà été évoqués; et de semblables traces d'actualité politique sont aisément repérables dans de nombreux ouvrages de ce genre (voir, par exemple, l'introduction de Prévôt-Orton à son édition de Titus Livius *Fruilivensis*, *Opera hactenus inedita*,

exemple⁴⁷. Que Carafa ait développé un intérêt exclusif pour les questions pratiques apparaît dans les titres de chapitre de son livre: *De tuendo imperio, de iure dicendo et iustitia servando, de re familiari et pectigalibus administrandis, de subditorum civilitatis commodis preservandis*. Il est certain que Carafa, comme ses contemporains, aimait citer des maximes d'auteurs antiques⁴⁸ et des apophtegmes tirés des controverses traditionnelles⁴⁹, mais il s'intéressait fondamentalement aux leçons pratiques que l'on peut tirer de ces généralisations⁵⁰, et les conclusions auxquelles il parvenait sont souvent étrangement semblables à celles de Machiavel. La melleure illustration en est la phrase où il déclare que le principe directeur de la politique est l'intérêt personnel: «*totius autem fere orbis reges populoque in gubernandi status sui deliberationibus commoda sua sequi et ea, tam generis quam affinitatis et amicitiae vinculis antepondere solent*⁵¹. » Mais l'ouvrage de Carafa tient son caractère exceptionnel du simple fait qu'il ne renvoie pas au modèle de la littérature humaniste sur le prince: c'était un mémorandum politique⁵², écrit par un ministre napolitain en exercice à l'intention d'une princesse napolitaine qui venait de se marier avec le duc de Ferrare; il n'était pas destiné à la publication⁵³. Des qu'un homme nourrissait des ambitions littéraires, il estimait nécessaire de concevoir une norme idéale et de composer un ouvrage à propos d'un monde politique imaginaire.

Ainsi, les écrits humanistes sur le prince ne reflètent la réalité contemporaine que dans la mesure où ils incarnent l'individualisme historique de leur temps ; ils ne vont pas jusqu'à faire leur un réalisme convaincu. Cependant, même leur incapacité à dépasser un point de vue strictement abstrait et idéaliste sur la politique a une cause factuelle, et devrait être expliqué en revenant au milieu intellectuel dans lequel chaque auteur évoluait. De manière générale, la conscience politique mais aussi l'individualisme historique particulier, présent dans les ouvrages que nous examinons, ont été influencés de manière décisive par le fait que l'Italie du *Quattrocento* était politiquement isolée du

47. Sur Caracci, consulter Tommaso Persico, *Gli scrittori politici napoletani dal '400 al '700, op. cit.*, p. 75-94 et la biographie de Persico, *Diomedea Caracci, uomo di stato e scrittore del secolo* (XV, Naples, 1899). Dans celles-ci, il traite des « *doveri del principe* » selon Caracci, p. 147 sq. Je cite Caracci, *De regis et boni principis officio*, dans une traduction latine de l'édition originale en italien, publiée à Naples en 1668, puisque seules des parties de l'édition originale en italien ont été publiées.

Ovide, p. 81.

49. Ainsi, par exemple : le prince devrait-il s'efforcer d'être aimé ou craint, « *Cum autem duce omnino regni tendi rationes sint, amoris una, altera timoris...* », *ibid.*, p. 19.

il prend pour point de départ le principe selon lequel «*iustitia omni felicitati humanae iudamentum*»¹, mais cela même d'emblée à une discussion minutieuse sur l'administration de la justice (*ibid.*, p. 38) et à toute une série d'observations sur l'inspection des prisons (*ibid.*, p. 43), sur la sûreté des routes (*ibid.*, p. 46) et le besoin d'une loi spécifique pour les étrangers (*ibid.*, p. 49).

51. *Ibid.*, p. 19.

32. Persico Iommaso, *Diomedea Carafa, uomo di stato e scrittore del secolo XV*, op. cit., p. 148, n. 2.

reste de l'Europe. C'était une époque caractérisée par l'équilibre des puissances. La situation politique de l'Italie au *Quattrocento* consistait en un nombre de forces connues et mesurables, et le succès était dans les mains de celui qui savait évaluer justement le poids de chacune. Un observateur intelligent pouvait embrasser tous les éléments de la situation politique. Cela cessait d'être le cas après l'invasion française de 1494, qui mit fin à l'isolement de l'Italie et la plaça de nouveau dans la dynamique inexorable des événements historiques mondiaux. En d'autres termes, l'histoire apparut de nouveau comme la manifestation d'un pouvoir incompréhensible et incontrôlable. Derrière le rationalisme politique de Machiavel et du *Cinquecento* se dissimulait la tentative passionnée de découvrir les lois cachées des involutions historiques. Le principe du rationalisme politique est né de l'effort des hommes pour pénétrer l'essence même des lois de la politique. Grâce à l'application de ces lois, une fois découvertes, le prince de Machiavel pourrait être le maître de la politique. Toute trace de la personnalité humaine idéalisée disparut ainsi du portrait machiavélien du prince, et la conception impérialiste de la raison d'Etat se substitua à elle²⁴. Avant le bouleversement provoqué par l'invasion française, il était possible de préserver une foi optimiste dans la capacité de l'homme à embrasser et à comprendre la politique dans son ensemble. Les écrivains du *Quattrocento*, en concentrant leur attention sur le facteur personnel en politique, ouvrirent le chemin à une approche psychologique « réaliste » de la politique, comme elle existe aujourd'hui ; mais tant que les limites du contrôle de l'homme sur l'histoire n'avaient pas été découvertes, comme c'était alors le cas, il n'y avait aucun besoin d'abandonner la norme idéale élaborée au Moyen Âge, et il était toujours possible de considérer la conception de l'être humain idéal, avec tout l'attrait pédagogique qu'une telle idée comporte, comme une contribution sérieuse à la pensée politique.

IV

Nous avons achevé la partie de notre étude destinée à mettre en évidence la contribution humaniste à la réflexion sur le prince envisagée dans son ensemble. Cependant, il y a un élément présent dans l'intérêt intellectuel porté au prince que notre analyse n'a pas abordé : le besoin ressenti au *Quattrocento* d'une nouvelle justification et d'une légitimation du principal. C'était un aspect d'une grande importance : les princes étaient, pour la plupart, des usurpateurs ; l'existence de républiques voisines montrait que l'autocratie n'était, en aucun cas, une nécessité ; la monarchie ayant été dépouillée de sa signification religieuse, l'idée qu'elle était décrétée par Dieu avait perdu son pouvoir autrefois indiscutable. À la lumière de ces trois points, quelle était

54. Voir Meinecke Friedrich, *Die Idee der Staatsräson in der neueren Geschichte*, Munich et

la justification nécessaire de la monarchie ? De quelle autorité les princes pouvaient-ils se réclamer pour prouver leur droit à asseoir leur domination sur d'autres mortels ?

Il n'est guère surprenant que ce sujet n'ait pas été traité dans les ouvrages que nous avons analysés, puisqu'en faisant du prince leur sujet, leurs auteurs s'étaient eux-mêmes implicitement ralliés à l'idée monarchique⁵⁵. Le problème fut seulement débattu de manière sérieuse lorsqu'il apparaissait au sein de problématiques plus générales dans les écrits philosophiques de l'époque. C'est donc là que nous devons chercher à comprendre le point de vue contemporain au sujet de la justification du principat. Sans cela, un aspect de notre sujet – une analyse du statut du prince dans la conscience de l'époque – aura été négligé.

Toutes les fois où le problème a été soulevé dans l'histoire, la solution a été recherchée dans l'une ou l'autre de deux perspectives théoriques opposées. L'une était la conception « démocratisante »⁵⁶, qui envisageait le prince comme porteur d'une charge aux fonctions très circonscrites. L'autre, la conception « absolutiste », cherchait la solution dans l'élévation personnelle du prince, qui était considéré comme directement inspiré par Dieu et de ce fait, comme l'arbitre tout-puissant des affaires de l'État⁵⁷. Les penseurs du *Quattrocento* adoptèrent, eux aussi, l'une de ces deux perspectives. Par conséquent, nous pouvons borner notre étude à ces écrivains du *Quattrocento* qui développeront l'une ou l'autre de ces perspectives de manière originale. Le premier à traiter de manière approfondie et détaillée de la conception démocratique de la monarchie fut Leon Battista Alberti (1407-1472)⁵⁸. Son traité, *De rearchia*⁵⁹, se présente sous la forme d'un dialogue entre de jeunes Florentins et Alberti âgé. Les plus jeunes, lorsqu'on leur demande ce qu'ils aimeraient être le plus au monde, répondent sans hésitation que leur désir le plus grand serait d'être prince. Les questions suivantes font apparaître qu'être prince leur semble désirable parce que cela implique le droit de donner des ordres et de faire ce que l'on veut. Alberti leur répond en décrivant ce qu'implique à ses yeux le principat. Comme tous ceux qui ont dépeint le prince démocratique⁶⁰, il compare la relation du prince à ses sujets à celle d'un père

envers sa famille⁶¹. Le prince, dit-il, n'est ni au-dessus ni en dehors de son peuple, mais ce dernier est une communauté dont le prince est un membre indispensable⁶². Alberti poursuit ensuite en définissant de manière détaillée les fonctions du prince dans la communauté politique. À ses yeux, le prince est un fonctionnaire de l'État. Il déduit la nécessité des fonctionnaires en général de l'idée selon laquelle il doit y avoir quelqu'un dont la fonction est de veiller à l'application des lois⁶³. Le prince est le magistrat suprême⁶⁴ ; il en va de sa responsabilité de préserver les fondements de la vie sociale de la communauté, de maintenir la paix dans l'État et de conserver son indépendance et son intégrité parmi ses voisins⁶⁵. Les fonctions du prince étant ainsi circonscrites, l'idée d'un pouvoir princier sans limites était hors de propos. Ce que le prince pouvait demander à ses sujets, c'était tout au plus ce qu'un « bon citoyen » patriotique concevrait de toute façon comme son devoir d'accomplir en toutes circonstances. Par conséquent, la fonction du prince consistait moins à donner des ordres qu'à conseiller et à exhorter⁶⁶. Ainsi, la conception du prince avait-elle, dans la théorie d'Alberti, un caractère spécifiquement bourgeois ; et si nous tenons compte du fait que les humanistes reprirent presque à l'identique, dans leur catalogue de vertus, les vertus civiles des stoïciens⁶⁷ et que des passages entiers du *De principe vero* de Platina sont quasiment interchangeables avec certaines parties de son traité *De civitate*⁶⁸, nous verrons que le point de vue d'Alberti constitue seulement la formulation la plus explicite d'un raisonnement assez répandu. Au-delà de ses idées fondamentales, il est intéressant de remarquer l'importance qu'Alberti attachait au rôle influent de la perspicacité et de la sagesse personnelles dans la vie politique. L'on se souvient ici involontairement du propos fameux de Platon, selon qui les philosophes devraient être rois et les rois, des philosophes.

C'est un signe de l'influence de Platon, dont il n'y a que des traces sporadiques dans la première moitié du XV^e siècle et qui devint prédominante seulement dans la seconde moitié du siècle. Le développement que connaît la théorie « démocratique » du principat vers la fin du siècle en constitue un témoignage. En effet, sous l'influence du platonisme, la théorie démocratique

55. Ces écrits s'intéressent à la signification de la monarchie et débattent sur le point de savoir si la monarchie devrait être préférée aux deux autres formes de gouvernement, en termes aristotéliens, mais les observations qui sont faites à ce sujet demeurent très superficielles.

56. La formulation de Meinecke est la suivante : « *Demokratische Nüchternheit des [...] Henspergers*, *Die Idee der Staatsraison in der neueren Geschichte*, op. cit., p. 348.

57. A propos de ces deux perspectives de pensée au Moyen Âge, voir O. von Guericke, *Political Theories of the Middle Ages*, introduction de F. W. Maitland, Cambridge, 1900 : « *So there was, though that Lordship is Office found emphatic utterance* », p. 33-34.

58. Sur Alberti en général, consultez l'étude la plus récente, celle de G. Stampini, *L. B. Alberti*, Milan, 1927.

59. Elle est publiée dans Leon Battista Alberti, *Opera vulgari*, éd. de A. Bonucci, Florence, 1843, III, p. 7-57. Les passages les plus importants pour notre sujet sont p. 14-21 et p. 116-124.

60. Pétrarque avait déjà tiré de telles conclusions « démocratiques » à partir de la comparaison entre le prince et la nation. Voir la lettre 5.

61. Sur la comparaison entre l'État et la famille, voir Alberti, *De rearchia*, op. cit., p. 122-57.

62. Sur la famille comme unité de travail, *ibid.*, p. 123.

63. Alberti : « *Forse non potendo il conditor delle leggi provedere a tutte le cose particolari, diede ad alcuni, come al dutor dello exercito, al prefetto nuale, così al principe, a minor magistrati qualche arbitrio...* », *ibid.*, p. 18.

64. Alberti : « *Il principe, cioè il sommo magistrato* », *ibid.*, p. 20.

65. Alberti : « *Così seguita che il principato non concede arbitrio d'imponere nuova servitù alli altri, ma impone, a chi lo regge, necessità civile di conservare libertà e dignità alla patria, e quiete a privati cittadini* », *ibid.*, p. 18.

66. Alberti : « *Questa ragione di comandare, se tutti saranno modesti e ben sensati, pare a me sarà non altro che un esortarli, confermarli, sollecitarli* », *ibid.*, p. 19.

67. Voir note 31.

68. Voir la biographie de Platina par Gaeta, *L'histoire des papes de Platina*, « Introduction »,

tique fut poussée jusqu'à ses limites logiques, dans une forme si raffinée et spiritualisée qu'elle en perdit toutefois tout contenu politique pratique. Cela est patent dans les commentaires de Ficcin (1433-1499) au *Politikos* de Platon⁶⁹. Selon Ficcin, Platon souhaite, dans le *Politikos*, décrire le monarque du monde. Si Platon n'a pas intitulé son livre « *monarchos* », mais lui a donné le titre de « *politikos* », c'est-à-dire *vir civilis*, c'est parce qu'il voulait dire que le monarque du monde doit faire son apparition d'une façon douce et humaine, comme un citoyen parmi les autres citoyens⁷⁰.

Ficcin lui-même reconnaît que cela est loin de la réalité; aussi fait-il logiquement une distinction radicale entre l'idéal et le monde réel. Mais, en tant que philosophe et platonicien, il ne confère de valeur qu'au monde idéal. Le véritable souverain n'est pas celui qui possède la position et les attributs du pouvoir, mais celui qui s'élève au-dessus de tous les autres par son esprit et sa droiture, même s'il n'exerce aucune fonction publique⁷¹. L'institution monarchique avait constamment fait l'objet de la même critique depuis l'Antiquité. Bien que cela puisse être la meilleure forme de gouvernement lorsqu'un bon roi est sur le trône, on objectait qu'il n'y avait jamais vraiment eu de bon roi et qu'il n'y en aurait jamais. Chez Ficcin, cet argument, poussé à l'extrême, devient absurde. Le roi n'est pas celui qui détient le pouvoir de manière manifeste, mais celui à qui son comportement intérieur confère la légitimité, même si aucun signe extérieur de son statut royal n'est perceptible.

La théorie démocratique était très étroitement liée à la pensée humaniste dans son ensemble. Il était bien plus difficile de réconcilier son contraire, la théorie absolutiste, aux idées dominantes de l'époque, et il était encore plus difficile de lui conférer une justification morale convaincante; cependant, cette théorie correspondait à une attitude d'esprit plus primitive et cela la dotait d'une vitalité persistante. Cet aspect est bien illustré dans le *De icia-chia* d'Alberti, où il est affirmé que si les hommes avertis sont prêts à accepter la conception éclairée du prince, le peuple ne la comprendrait jamais et s'en tiendrait à l'idée du droit naturel du prince à un pouvoir illimité⁷². L'absolutisme ne peut être vraiment justifié que par la religion. C'est la raison pour laquelle le platonisme exerça une influence décisive tant sur la perspective absolutiste que sur la vision démocratique, car il substitua une nouvelle conception religieuse, appropriée à l'époque, à l'obsoleète conception théo-

logique du gouvernement, issue du Moyen Âge. Mais, avant d'éclairer l'usage que les absolutistes firent du platonisme, nous devons élargir la question: quels aspects des théories politiques de Platon essaieront dans la pensée du *Quattrocento* envisagée dans son ensemble⁷³? Le platonisme exerça son influence la plus importante en orientant l'attention vers les lois et la constitution des États⁷⁴. Des aspects entièrement nouveaux furent envisagés, dès lors que l'attention des hommes fut dirigée vers les problèmes constitutionnels; l'État cessa d'être considéré comme quelque chose de permanent et d'immuable et fut peu à peu envisagé comme une matière première malléable, susceptible d'être modelée à volonté⁷⁵. Les auteurs de l'Antiquité avaient attribué les honneurs divins au fondateur de l'État, et les humanistes les avaient suivis à ce propos; mais le fondateur devait désormais partager ses honneurs avec une nouvelle figure, celle du législateur – c'est-à-dire celui qui établissait un nouvel ordre juridique, comme celui qui le concevait en théorie. On estimait autant les philosophes politiques, comme Platon lui-même, que les hommes d'État, tels Solon et Lycurgue⁷⁶. La sagesse recelait une révélation divine, et la sagesse donnait au sage le pouvoir de gouverner⁷⁷ et le libérait de toutes formes de limitation et de contraintes. Cette théorie convenait admirablement au caractère non dynastique des souverains italiens à cette époque, mais, en pratique, elle se déprécia notablement.

Le postulat platonicien selon lequel le prince doit être philosophe passa à l'arrière-plan. L'idée qui s'imposa à l'esprit des hommes était que la possession même du pouvoir présupposait une inspiration divine, que le fondateur d'un État était libre de toutes contraintes et pouvait donner, selon son

73. Gothein E., *Platos Staatslehre in der Renaissance*, in *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften*, op. cit. Dans cette étude, je vais cependant plus loin que Gothein. 74. Leur importance a déjà été soulignée par Gemisthos Pletho, qui peut être considéré comme le premier platonicien de la Renaissance; son ouvrage principal a pour titre *Le Traité des lois* [Paris, éd. Alexander, 1859]. La signification qu'il attache à la constitution apparaît aussi clairement dans ses *memoranda* politiques, publiés par A. Ellissen [*Analekten der mittel- und neugriechischen Literatur*, Leipzig, 1860, vol. IV, partie II]. Voir surtout le commentaire de Ficcin au *De republica* de Platon. 75. Ainsi, l'idée de « gouvernement mixte », qui joue un rôle si important dans le travail de Guichardin et de Giannotti, était considérée comme platonicienne (voir par exemple, George de Trebizond, *Comparationes philosophorum Aristotelis et Platonis*, Venise, 1523, p. 136). Bien qu'elle fût connue par les humanistes de la période antérieure, elle commença à susciter un intérêt plus grand, seulement après le renouveau platonicien. J'espère traiter de cette question de manière plus approfondie dans une étude sur « l'idée de « gouvernement mixte » de saint Thomas d'Aquin à Bodin ». 76. Voir à ce propos: – Ficcin Marsile, *Vita Platonis*; – Bessarion, « *In calumnias Platonis libri IV* », in *Quellen und Forschungen der Görres-Gesellschaft*, Paderborn, 1927, vol. XXII, p. 627; – Gemisthos Pletho, *Traité des lois*, op. cit., p. 30. 77. Voir en particulier les deux premiers livres des *Disputationes Camaldulenses* de Christoforo.

69. « *Argumentum Marsilii Ficini in librum Platonis de regno, vel civiliem* », in *Marsilii Ficini opera*, 2^e éd., Bâle, 1576, II, p. 1294-1296. Voir aussi Gothein E., « *Platos Staatslehre in der Renaissance* », in *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften*, 1912, III, p. 8. 70. Marsile Ficcin: « *Eiusmodi vero gubernatorem atque cunatorem sepius civilium vocat virum esse concivis* ». 71. Marsile Ficcin: « *Quod si quis longissimo quodam intervallo prudentia et iustitia manifeste cunctos experiret, hunc etiam si privatus vixeret, esse regem omnium a deo creatum absque controversa indicat* ». Ce point de vue platonicien incarne la perspective même de Ficcin. 72. Alberti: « *A me questo può persuadersi, ma alla moltitudine dubito; però che pare che all'impero sia innato e nativitate, non che arte, e non che scienza* ».

bon plaisir, telle ou telle forme à l'État⁷⁸. Et voici comment une idée, parvenue à sa maturité au temps de l'absolutisme, fut conçue dès le *Quattrocento*. Un propos de Laurent le Magnifique, « *Rappresentano il tutto i signori veri* », rappelle l'un des adages de Louis XIV, « l'État, c'est moi ». Dans la théorie absolutiste du *Quattrocento*, le prince remplit pour la première fois le rôle qui devint par la suite le thème fondamental du *Prince* de Machiavel : le prince n'est pas une personne assujettie à un ordre moral donné, mais un homme politique créateur⁸⁰.

Ainsi, plusieurs idées furent développées au cours de ce débat ; elles annonçaient l'avenir, mais en même temps, étaient liées aux aspects mêmes que nous avons identifiés comme propres à la littérature humaniste sur le prince et elles ont conféré à cette littérature une dimension philosophique.

V

La littérature humaniste sur le prince a influencé les miroirs des princes écrits ultérieurement et aussi inspiré les théories politiques classiques de la Renaissance qui se développèrent au *Cinquecento*. Autrement dit, la pensée humaniste perdura dans les deux courants littéraires dont elle était, pour l'essentiel, issue. Cependant, ce ne sont pas ces courants que nous voulons étudier maintenant. Certains passages du *Prince* de Machiavel ont constitué le point de départ de cette étude : ils suggéraient qu'il y avait un lien entre *Le Prince* de Machiavel et la littérature humaniste sur le prince. La preuve en a-t-elle été faite ? Sur divers points, nous avons mis à jour des relations certaines entre Machiavel et les humanistes – ainsi, lorsqu'ils soulevèrent le problème de la différence entre le prince et le citoyen privé, ou qu'ils envisagèrent le prince comme une force politique créatrice. Ce sont des aspects qui ouvrent

la voie à Machiavel : il les a repris et développés. On peut donc dire que Machiavel a incorporé à son livre certaines idées déjà formulées par les humanistes, bien que la réflexion de ces derniers n'ait en aucune manière précédé la sienne sur l'élément essentiel du réalisme politique.

Cependant, l'association entre Machiavel et la littérature humaniste sur le prince ne tient pas seulement à ces aspects généraux. Machiavel était conscient qu'il abordait des sujets déjà traités auparavant, bien qu'il le fit d'un nouveau point de vue. Notre thèse est qu'il réfuta de manière délibérée ses prédécesseurs et que la structure du *Prince* porte la marque de cette intention. C'est la thèse que cette étude, nous l'espérons, nous permettra de démontrer. Tout d'abord, il y a des raisons de croire que Machiavel s'efforça d'organiser son ouvrage selon la forme littéraire conventionnelle de ce genre. Deux faits en particulier rendent cette supposition probable. Premièrement, comme les ouvrages des prédécesseurs de Machiavel, tous les premiers manuscrits du *Prince* ont des titres de chapitre en latin⁸¹. En outre, la dédicace du *Prince* à Laurent de Médicis est une imitation du *Discours à Niccolò* d'Isocrate⁸², et comme nous l'avons déjà dit, c'est cette adresse qui était considérée comme l'exemple antique le mieux connu des « miroirs des princes ». Puisque les humanistes, pour cette raison, faisaient fréquemment référence à ce discours, il est clair que Machiavel a suivi une tradition établie quand il fit d'Isocrate son modèle.

Mais la relation est bien plus spécifique. Nous avons déjà attiré l'attention sur le fait que certaines sections du *Prince* renvoient au débat soulevé par le catalogue humaniste des vertus⁸³, et ma thèse est que Machiavel a entrepris de rédiger ces chapitres pour le réfuter.

Je me réfère aux chapitres XV à XIX du *Prince*. Ils constituent un ensemble cohérent, distinct du reste de l'ouvrage ; en effet, dans le chapitre XV, Machiavel affirme qu'il est sur le point d'examiner les qualités nécessaires à un prince et, après les avoir énumérées une à une, il écrit dans le chapitre XIX « mais parce que, des qualités dont il est fait mention plus haut, j'ai parlé des plus importantes, je veux discuter des autres brièvement sous ces généralités », et indique qu'ayant discuté des qualités les plus importantes dans le

81. Voir Tommasini, *La vita e gli scritti di Niccolò Machiavelli*, op. cit., II, 89, et la publication du *Prince* dans l'édition critique la plus récente des œuvres de Machiavel (cette édition est mentionnée par Felix Gilbert dans la note 2, NDI).

82. En dépit des protestations de Tommasini (op. cit., II, 110), il semble n'y avoir aucun doute quant à l'imitation d'Isocrate par Machiavel (qui a été signalée pour la première fois par Triantafyllis, in *Niccolò Machiavelli e gli scrittori greci*, Venise, 1875). L'argument selon lequel Machiavel ne connaissait pas le grec doit être rejeté du fait qu'il existait des traductions d'Isocrate en latin. Une traduction d'Erasme fut publiée en 1515 (1^{re} éd. : 1515, suivie de plusieurs autres éditions, en 1516, etc., voir *Bibliotheca Erasmaria*, 2nd ser., Ghent, 1893). Il n'y a aucune raison d'affirmer que l'introduction du *Prince*, qui a été rédigée après le corps de l'ouvrage, a été écrite avant 1515. L'idée selon laquelle Machiavel tirait sa connaissance d'Isocrate de la traduction d'Erasme égarerait l'hypothèse selon laquelle Machiavel s'intéressait vivement à toutes les nouvelles publications relatives au gouvernement princier. La traduction d'Isocrate par Erasme a été publiée avec son *Institutio principis christiani* dans un unique volume ; elle était également souvent reliée avec le traité de Patrigas.

78. L'explication que donne Bessanon du sens du terme *dynamus* dans l'Antiquité est tout à fait caractéristique à cet égard : les Anciens donnaient ainsi ce nom à « *cetain être, qui, en optime imperii, sibi tantum omnia tribuit et in sua unitas potestate remittit omnium arbitrium consilium, quem homines priscorum temporum vehementer detestabantur* » (« *In calamitorem discedit aussi « Legum latorem autem une tyrannide in constituenda nova re publica et sanctis legum preceptis vix miti lustratione, qualis est in colonum matiere, ad exterminandos malos mores agere posse [...] Neque enim fieri potest, ut homines, qui vel suo consilio non eligunt aguntque, quae meliora sunt, vel recte consentibus non parent, aliter quam ut et summa quidam necessitate a proavis moribus discedere possint, quam melius longeuque iactius unus princeps quam plures potest inferre »* [ibid., p. 587]. Il est clair que Bessanon reproduit les vues de Platon ; mais d'autre part, la proximité de ces idées avec la perspective machiavéenne est ici extrêmement frappante.

79. Laurent le Magnifique, *Opere*, II, 111, in *Rappresentazione di San Giovanni e Paolo*, A. Simoni, Bari, 1914.

80. L'hypothèse d'une telle relation est peut-être corroborée par la référence machiavéenne aux fondateurs d'État dans *Le Prince*, 6, Moïse, Cyrus et Romulus, ainsi que par ce passage du chapitre 26 « en Italie, la matière ne manque pas pour y introduire toutes les formes... » (« *in Italia non manca materia da introdurre ogni forma* »). Je ne suis pas certain que la traduction anglaise rende pleinement la signification de la phrase en italien (« *nothing confers such honour on the reformer of a state as do the new laws and institutions which he devises [...]* And in Italy material

détail, il traitera brièvement des autres. Ce résumé est la substance du chapitre XIX. Ainsi, la fin du chapitre XIX clôt le traitement du sujet abordé au chapitre XV. L'idée selon laquelle ces chapitres forment un tout est en outre confortée par la phrase liminaire du chapitre XV dans laquelle Machiavel lui-même indique qu'il traite d'un nouveau thème dans ce chapitre : « Il reste maintenant à voir quels doivent être les manières et les gouvernements d'un prince ou avec les sujets ou avec les amis. » De plus, cette phrase indique que ces chapitres ont été écrits dans l'intention délibérée de proposer une interprétation renouvelée du problème abordé par le catalogue humaniste des vertus. C'était en effet l'habitude des humanistes de traiter de questions générales, comme celles des relations du prince avec ses sujets et alliés, en les abordant de manière conventionnelle à travers l'exposé des qualités du prince, lui-même présenté comme un catalogue de vertus. Et c'est précisément ce que Machiavel entend de faire, mais d'un point de vue nouveau et réaliste. En outre, ce chapitre présente la critique de Machiavel, citée au début de cette étude, formulée contre l'approche de la politique choisie par ses prédécesseurs, c'est-à-dire le passage où il dit expressément qu'il s'apprête à traiter de sujets qui ont déjà souvent été abordés avant lui. Un passage du chapitre XVI contribue enfin à étayer cette théorie. Lorsque Machiavel entreprend de s'interroger si un prince devrait s'efforcer d'être aimé ou craint, il présente la question comme une *disputa* et montre ainsi qu'il est tout à fait conscient des débats antérieurs sur le sujet. Ses titres de chapitre font le lien que nous essayons de mettre en évidence de façon encore plus manifeste. Les titres des chapitres XVI, XVII, XVIII et XIX, sont respectivement : « *De liberalitate et parsimonia* », « *De crudelitate et pietate* » ; « *et an sit melius amari quam timeri, vel e contra* », « *Quomodo fides a principibus sit observanda* », « *De contemptu et odio fugiendo* ». Les humanistes auraient pu utiliser, peu ou prou, les mêmes titres dans leurs catalogues de vertus ; et si ces derniers traitent du sujet de manière beaucoup plus détaillée, Machiavel a précisément insisté sur les qualités qui apparaissent être les plus importantes pour un prince dans les œuvres des humanistes⁸⁴. Il apparaît indubitable que Machiavel n'a pas simplement réfuté en général l'interprétation idéaliste de la politique, mais qu'à travers ses écrits, il cherchait délibérément à discréditer la conception idéaliste du prince présentée dans les catalogues de vertus⁸⁵. La thèse « réaliste » du chapitre XV était destinée à remplacer cette conception erronée. Ce peut être une nouvelle illustration du fait, souvent observable, qu'en énonçant certains aspects de sa thèse, Machiavel était animé par un esprit de contra-

84. Voir ci-dessus, section II.

85. Je voudrais souligner que le passage cité au début de cette étude, dans lequel Machiavel décrit sa méthode réaliste, me semble être une paraphrase directe de certains propos tenus par Patricius. Patricius : « Nos igitur de iustis viri dominati aut impero dicturi in his libris si ratione quam necesse est atque in optimo principe fingendo talem formemus qualis fortasse nemo unquam fuit. Non enim quaerendum a nobis est, quis eiusmodi fuerit sed videndum erit qualis debet esse ille quem optimum regem aut principem esse statimus ». De reno et de reno institutione on

diction, et peut-être même par une sorte de plaisir très vif à énoncer des paradoxes. Une telle idée est tout à fait cohérente avec la vision de ceux dont, parmi les contemporains de Machiavel, nous avons des raisons d'estimer l'opinion et qui soulignent cet aspect comme une dimension caractéristique de son travail⁸⁶. Ils étaient pleinement conscients du caractère polémique des écrits de Machiavel, qui nous est dissimulé par l'originalité de ses principes et la valeur positive de sa contribution à la pensée politique.

Voyons maintenant si notre thèse selon laquelle les chapitres XV à XIX forment un ensemble cohérent et indépendant, écrit par Machiavel dans le but d'ajouter une suite aux catalogues humanistes de vertus et de les réfuter, s'accorde avec ce que nous savons de la composition du *Prince*.

La discussion détaillée la plus récente de la composition du *Prince* se trouve dans l'introduction de Friedrich Meinecke à une traduction allemande du *Prince*⁸⁷. Meinecke fonde ses conclusions sur la lettre de Machiavel à Vettori datée du 10 décembre 1513, l'unique document dans lequel Machiavel lui-même fait référence à son propre travail. Il écrit :

« [...] j'ai composé un opuscule *De principibus*, où je me plonge autant que je peux dans les cogitations à ce sujet, comment ils s'acquiescent, comment ils se comportent, de quelles espèces ils sont, comment ils se disputent de ce qu'est un prince, maintenant, pourquoi ils se perdent [...] Il [Filippo Casavecchia] pourra vous informer, pour partie, tant de la chose elle-même que des discussions que j'ai eues avec lui, même si je continue toujours à l'engraisser et à le polir⁸⁸. »

Meinecke affirme que les remarques faites par Machiavel dans cette lettre

86. Voir le jugement de Francesco Guicciardini cité par Lord A. Bury : « [...] ut plurimum extravagante di opinione della comune, e inventore di cose nuove ed insolite », Il Principe, op. cit., p. 35 ; voir aussi ce jugement de Luigi Guicciardini : « [...] oltre a questo volentieri tosti Machiavello per dipingere uno che con difficoltà crederesti le cose da credere non che quelle da ridere », F. Guicciardini, Opere inedite, Florence, 1866, IX, p. 267 ; sur le « dialogue » auquel ce propos fait référence, voir mon article : « Machiavel in an unknown contemporary dialogue », Journal of the Warburg Institute, 1937, I, p. 163 sq.

87. Machiavelli Niccolò, Der Fürst, Klassiker der Politik, Berlin, 1923, vol. VIII. La conception de Meinecke s'oppose à celle que Federico Chabod expose dans son article « Sulla composizione de « Il Principe », di Niccolò Machiavelli », Archivum Romanicum, 1927, XI, p. 350-383.

88. L'argument de ce dernier, cependant, ne me paraît pas convaincant. Il tente tout d'abord de montrer que Meinecke a interprété la lettre de Machiavel à Vettori de manière trop littérale. Cet argument peut être avancé seulement si « l'interprétation littérale » de Meinecke avait abouti à une conclusion improbable. En outre, il suggère que les chapitres XII et XIII du *Prince* ne traitent pas de manière répétitive, en fin de compte, de problèmes qui ont déjà été discutés. Certes, ces chapitres ne sont en aucun cas une simple « répétition » ; mais il ne fait aucun doute que Machiavel y déborde de problèmes qui ont déjà été abordés auparavant, et il est certain que le lecteur est tout d'abord surpris de remarquer que Machiavel revient à eux. Enfin, sans tenir compte des idées de Meinecke, Chabod tente de prouver que *Le Prince* était achevé en décembre 1513 en s'appuyant sur un passage du chapitre XIII qui fait allusion à la situation politique de la France. Même si cette méthode argumentative quelque peu discutable est acceptée telle quelle, elle ne prouve rien de plus que le passage en question ne s'appliquait plus à la situation de la France au cours de l'été 1514 et que, par conséquent, *Le Prince* doit avoir été terminé, au plus tôt, durant le printemps de cette année. Toute tentative pour fixer plus tôt une date d'achèvement à partir de ce passage est totalement infondée. Le manuscrit autographe du *Prince* n'existe plus. Je ne comprends donc pas comment les éditeurs du *Prince* peuvent affirmer, dans la récente édition critique des œuvres de Machiavel, que l'état des manuscrits contredit la théorie de Meinecke (p. lxvii).

88. *Le Prince*, traduction de Jean-Louis Fournel et Jean-Claude Zancanini, Paris, Puf, 2000, coll.

ne doivent pas être appliquées à l'ensemble du *Prince*, mais seulement à ses onze premiers chapitres, et il déclare aussi que, d'après certains signes, le chapitre XI était destiné à être le dernier chapitre. Il suggère donc que l'œuvre s'est construite par sections, et que les chapitres qui succèdent au chapitre XI ne faisaient pas partie du projet initial de Machiavel, mais constituent un élément ajouté par la suite. La seconde partie du *Prince* commence, selon Meinecke, au chapitre XII, et il y voit plusieurs subdivisions. Ainsi, les chapitres XII à XIV forment un tout, parce qu'ils traitent des affaires militaires ; et les chapitres XV à XVIII constituent à ses yeux « un petit traité spécifique sur les relations qu'entretient la politique avec les valeurs éthiques et sur les sentiments éprouvés par les sujets du prince ».

Tout ceci concorde admirablement avec notre théorie. Meinecke ajoute, pour étayer sa thèse, que Machiavel a substitué *Il principe* au premier titre *De principibus*, indiquant par là qu'au cours de sa rédaction, sa pensée avait connu une inflexion et qu'un nouveau thème s'était imposé au premier plan. Nous pouvons peut-être ajouter que *De principe* était le titre employé par les humanistes et que l'altération du titre confirme ainsi notre thèse selon laquelle il existe une relation étroite entre la réflexion développée dans la seconde moitié du *Prince* et les écrits des humanistes à ce sujet. Jusque-là, notre point de vue correspond exactement à celui de Meinecke. Mais admettre notre thèse implique, à d'autres égards, que nous prenions nos distances avec lui. Bien que Meinecke, comme nous l'avons dit ci-dessus, distingue diverses subdivisions dans la seconde moitié du *Prince* qui commence au chapitre XII, il estime que la seconde moitié du livre a été conçue comme un tout. Or, ce point de vue n'est pas compatible avec la thèse que nous défendons ; l'une de ses implications essentielles⁸⁹ est en effet que les chapitres XV à XIX n'exposent pas une réflexion qui a son origine dans le dessein général du *Prince*, mais sont plutôt une réponse à l'aiguillon d'un propos extérieur. Il s'ensuit que le chapitre XV est le premier d'une section entièrement nouvelle et que rien ne vient combler le fossé qui le sépare des trois précédents chapitres. Nous devons plutôt considérer que la seconde partie du *Prince*, qui commence avec le chapitre XII, se compose de plusieurs groupes d'idées distincts assemblés de manière lâche. Nous suggérons par conséquent que *Le Prince* a été composé de la manière suivante⁹⁰ : ayant achevé de traiter son idée initiale dans les onze premiers chapitres, Machiavel procéda ensuite à la révision et à l'amplification de son ouvrage. Dans le cours de cette révision, il ajouta une analyse plus détaillée de son sujet favori, l'art de la guerre. Il se sentit ensuite obligé d'examiner son travail du point de vue des problèmes traités dans les écrits de ses prédécesseurs humanistes, et fut ainsi conduit à

écrire une réponse polémique aux traditionnels catalogues de vertus. Dans les chapitres restants, il a débattu de manière approfondie de certains autres problèmes discutés dans la littérature de son temps.

La structure du *Prince* a toujours été étudiée dans l'espoir de trouver une réponse à la question très débattue de savoir si le nationalisme italien, dont témoigne le dernier chapitre, faisait pleinement partie de la conception politique de Machiavel ou formait simplement une conclusion ornementale – un ornement théorique, humaniste. Si nous avons raison d'affirmer qu'à partir du chapitre XV, Machiavel a été inspiré par l'opposition à ses prédécesseurs humanistes et que, par conséquent, la seconde partie du *Prince* est composée de manière très lâche et n'a pas d'unité, je crois que nous devons aussi admettre ce résultat supplémentaire : le dernier chapitre, qui n'est annoncé par aucun indice dans les sections précédentes du livre, vaut aussi pour lui-même, et est principalement destiné à proposer une brillante conclusion théorique. Cette thèse ne doit pas être interprétée comme un déni du sentiment national chez Machiavel, mais elle signifie en revanche que le nationalisme n'avait pas de place définie et déterminée dans son système. Elle indique que le nationalisme et le réalisme, dont l'apparition révolutionnèrent les consciences politiques et la pensée politique, ne furent que progressivement conçus comme des forces interdépendantes.

Felix Gilbert
Traduction de Marie Gaille-Nikodimov

89. Il a souvent été souligné que les chapitres XV à XIX formaient un tout.

90. Ma conclusion peut être résumée en disant qu'elle combine les points de vue de Meinecke et de Tommasini. Comme Meinecke, je fais la distinction entre deux parties principales ; mais en tenant de la seconde partie fut écrite par sections, je fais un pas de plus et reconnais l'existence de trois parties distinctes, ainsi la vision de Tommasini selon laquelle *Le Prince* est struc-

